



## Proprio qui ne veut pas régulariser notre en espece

Par **Flamme31**, le **19/03/2016** à **12:44**

Bonjour

Suite à un divorce j ai du trouver en urgence une location pour moi et mes animaux. Une personne que je connaissais m en a proposee une et souhaitait que je paie le loyer en espèce au début et régularisation par la suite. J ai fait un chèque de caution de 800 € et à ce jour, rien n est fait. J ai fait une simulation APL sur le site de la CAF et j y aurais droit.pour ce qui est des charges : eau Edf c est le flou total car il n y a qu' 1 compteur de chaque..

De ce fait mon proprio ne déclare pas cette somme donc pas d impôt!

Que faire pour l obliger a régulariser? D autre part j ai changé le ballon d eau chaude a mes frais de même que l électricité de l ecurie, en tout 1200 €et il n a pas voulu que JE déduise du loyer!!

Merci d avance de vos reponses